

REPUBLIQUE DU NIGER  
*MINISTERE DES FINANCES*

**ALLOCUTION DU MINISTRE DES FINANCES A LA  
CEREMONIE OFFICIELLE DE LANCEMENT DU BUDGET  
PROGRAMME AU NIGER**

\*\*\*\*\*  
*Niamey, le 15 mai 2017*

**PROJET**

- Messieurs les Ministres d'Etat ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique ;
- Excellences, Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions Internationales ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants de la société civile ;
- Honorables Invités ;
- Mesdames, Messieurs.

Je voudrais tout d'abord vous exprimer au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République, au nom du Gouvernement et du peuple nigériens mes sincères remerciements pour avoir répondu à notre invitation.

Je voudrais en particulier, saluer la présence parmi nous des représentants des partenaires au développement de notre pays dont le soutien et les précieux concours, apportés constamment au gouvernement et à notre peuple, face aux multiples défis qui les assaillent, n'ont jamais fait défaut.

Mesdames, Messieurs,

Depuis la fin des années 1990, l'UEMOA avait mis en place un cadre harmonisé de la gestion des finances publiques, à travers six (06) Directives relatives aux loi de Finances, au Code de transparence, au règlement Général de la Comptabilité Publique, à la nomenclature budgétaire de l'Etat, au Plan Comptable et au Tableau des Opérations financières de l'Etat. Toutes ces Directives avaient été transposées dans l'ordonnancement juridique nigérien entre 2002 et 2003. Certes les différents instruments qui en

ont résulté n'ont pas manqué d'apporter des améliorations notables dans la gestion de nos finances publiques quand bien même tous les aspects de ce cadre harmonisé n'ont pas été appliqués.

Mais à peine entamée la mise en œuvre de ce cadre harmonisé, les réflexions sur le mode de gestion des finances publiques ont rapidement évolué, notamment à travers l'expérience de l'évaluation de la gestion des finances publiques selon la méthodologie dite PEFA.

Il est en effet clairement apparu que le cadre de gestion classique n'est pas en mesure de répondre aux objectifs de la gestion des finances publiques à s'avoir :

- La fourniture adéquate des prestations des services publiques ;
- L'allocation stratégique des ressources à cette fin et ;
- La discipline budgétaire garantissant l'harmonie d'ensemble.

Conformément aux critères de performance qui y sont attachés.

C'est dans ce cadre que l'UEMOA, à l'instar et à la suite des autres institutions financières et d'un certain nombre de pays précurseurs, a engagé des réflexions ayant conduit à la mise en place d'un nouveau cadre de gestion des finances publiques en 2009.

Les directives relatives au nouveau cadre portent sur les mêmes instruments que l'ancien tout en introduisant un changement radical dans le mode de fonctionnement et de gestion des administrations publiques. Ces nouvelles directives font l'objet de transposition progressive dans l'ordonnancement juridique du Niger depuis 2012 et les nouveaux textes de base sont les suivants :

- La Loi organique n°2012 /09 du 26 mars 2012 (LOLF) ;
- Les décrets du 1<sup>er</sup> mars 2013 relatifs au règlement général de la comptabilité publique, à la NBE, au PCE et au TOFE ;
- L'ordonnance portant code de transparence

Il est également important de noter que les modalités d'application pratiques de ces textes de base ont été adoptées à travers des arrêtés et des instructions ministériels élaborés entre 2014 et 2016

Mesdames, Messieurs,

Distingués invités,

Le nouveau cadre de gestion des finances publiques repose sur un basculement de la budgétisation selon la logique des moyens à celle allant dans le sens d'un recentrage des activités des services publics sur les résultats et la mesure de la performance.

Au vu des progrès significatifs enregistrés dans ce processus de modernisation de la gestion des finances publiques, il me fait de confirmer qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018, notre passera du Budget de moyen au Budget de programmes basé sur des politiques publiques.

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui consacre précisément la **journée de lancement officiel du processus de mise en place du Budget programme au Niger.**

Avec l'échéance du 1er janvier 2018, le gouvernement du Niger a pris un engagement politique et économique fort et irréversible pour le passage au Budget Programme. Il s'agit d'un choix politique audacieux motivé par une conviction profonde et évidente : le Niger est un pays à fort potentiel socioéconomique. Mais à l'instar de deux côtés d'une même pièce de monnaie, la performance dans la mobilisation des ressources budgétaires doit s'accompagner par l'amélioration de la qualité de la dépense budgétaires : c'est une exigence forte pour espérer une réelle transformation des potentialités d'un pays en une amélioration durable des services publics offerts à la population et un accélération soutenue du développement économique, sociale et inclusive.

***Mesdames, Messieurs***

Permettez-moi de souligner que cette mise en place du budget programme implique de nouvelles exigences en termes de rôles et de responsabilités au niveau de tous les acteurs de la gestion des finances publiques qu'il s'agisse

des Ministres, responsables des politiques publiques, de hauts responsables des administrations publiques qui auront à jouer le rôle de responsable de programme ou de leurs collaborateurs à différents niveaux, , des responsables des administrations financières , des contrôleurs financiers et de tous les autres organes de contrôle.

La culture de performance doit donc faire partie de la charte de gouvernance aux plus hauts niveaux de l'Etat et à tous les échelons administratifs. Cette culture constitue condition sine qua none de la réussite des réformes et du fonctionnement des budgets programmes.

Mesdames et Messieurs,

En mon nom et au nom de tout le gouvernement nigérien, je remercie sincèrement les partenaires techniques et financiers pour leurs soutiens multiformes dans la mise en œuvre de la réforme budgétaire. Je reste convaincu qu'ils ne ménageront aucun effort pour poursuivre leur soutien au Gouvernement en vue du succès de la mise en œuvre de ce vaste chantier de réformes.

***Mesdames et Messieurs,***

**Je vous remercie.**